

Le suivi extra-muros des victimes de violences conjugales (2/3)

## **Entretiens *extra muros* : le « récit de soi » comme outil de dévictimisation.**

Roger Herla,  
assistant de direction au refuge du CVFE.

*Deuxième volet de notre série sur le suivi psycho-social et juridique « extra muros » des femmes victimes de violences conjugales. Dans l'optique générale de « dévictimisation » qui est développée par les intervenantes et intervenants du refuge du CVFE, quel type d'écoute peut-on proposer aux femmes de passage qui nous consultent au cours des 600 entretiens annuels qui sont dispensés lors de nos permanences ?*

### **Préambule**

Cette analyse s'inspire avant tout d'une expérience singulière d'entretiens psycho-sociaux menés dans le cadre des permanences, qu'elles soient téléphoniques (nuit et/ou week-end) ou de « face à face » dans nos locaux situés au n°11 rue Maghin à Liège. Toutefois, il faut d'emblée préciser que les propos tenus ici sont aussi nourris des échanges avec les collègues et -évidemment- des valeurs et croyances qui fondent la lecture du monde féministe et citoyenne du Collectif contre les Violences Familiales et l'Exclusion. Par ailleurs, les différences entre entretiens de face à face et entretiens téléphoniques de crise ne seront pas développées ici mais sont prises en compte au sein de l'association qui organise régulièrement, en interne, des formations à l'écoute téléphonique.

Soulignons également, avant d'aller plus loin, que notre intervention extra-muros représente toujours à l'heure actuelle une partie non-négligeable et pourtant non spécifiquement subsidiée de notre travail. C'était par exemple 600 entretiens juridiques et psycho-sociaux en 2006. Concernant la permanence téléphonique, précisons également que nous recevons 5000 appels par an, dont notamment, pour l'année dernière, 187 demandes d'hébergement. L'immense majorité de ces appels viennent ou concernent directement des femmes victimes de violence. Et 10% d'entre eux nous arrivent lors des permanences de nuit (22h30-7h30) ou de week-end (9h-14h30).

### **Entretiens hors du Refuge ; des femmes de passage**

Les permanences nous permettent d'entrer en **contact avec des femmes<sup>1</sup> qui pour la plupart ne seront jamais hébergées**. Un espace de parole est ouvert. Que l'échange se centre plutôt sur l'aspect juridique du problème ou que la demande relève de l'aide psychosociale, il s'agit toujours pour nous d'ouvrir un espace-temps dans lequel la personne peut se poser, déposer une parole et être, avant tout et parfois pour la première fois, entendue.

---

<sup>1</sup>L'utilisation de ce terme générique se justifie à la fois par l'histoire de l'association et le projet qu'elle continue de se donner et par le fait que les femmes représentent 98% de la population rencontrée extra muros. Cependant, il est important de rappeler que nous accueillons également chaque année des hommes victimes de violences conjugales.

L'accompagnement juridique et son rôle essentiel dans le gain de confiance et de pouvoir des femmes victimes de violence sera développé dans une analyse ultérieure. Les réflexions qui suivent s'inspirent, elles, d'une expérience encore jeune de permanence dite psychosociale. Les propos tenus dans cette seconde partie d'analyse reflètent le regard d'un travailleur sur cette part précieuse, parfois bouleversante, mais aussi gratifiante, de notre travail.

L'entretien, qu'il soit isolé ou amené à se répéter, initie rarement un processus. La dame qui est là est en quelque sorte déjà en chemin vers une possible dévictimisation, s'autorisant parfois en s'adressant à nous une démarche de *publicité* de ce qu'elle subissait jusque-là dans le privé (trop souvent persuadée que la société n'avait rien à dire sur ce qu'elle subit au sein du couple). Sa démarche accompagne ou débouchera peut-être sur le dépôt d'une plainte et l'espoir d'une prise de position de la Justice. **L'entretien arrive donc à un moment donné du processus de dévictimisation** qui va, comme on l'a vu par ailleurs<sup>2</sup>, de l'acceptation du « je suis/j'ai été victime » à l'invention d'un scénario de vie où l'on (re)devient un *soi* en développement, un *sujet* agissant, une *citoyenne* qui peut être regardée (sans être jugée) en tant que telle par les autres parce qu'elle fait partie d'une société avant de faire partie d'un couple. *Reconnue* à présent par l'intervenant-e. Par la Justice. Bref, par des tiers.

*Le travail de la personne, comme en thérapie d'ailleurs, se fait avant tout en dehors des rencontres, souvent uniques on l'a dit. Le système d'intervention –plutôt que l'intervenant-e- est au mieux susceptible de rappeler à la femme rencontrée quelque chose d'oublié ou de négligé jusque-là qui va faire peut-être son chemin en dehors des entretiens.*

## Une heure d'entretien...

Il est possible de séparer les personnes rencontrées en permanence en deux catégories. Ce qui est forcément réducteur mais facilite la présentation de notre travail et des questions qu'il nous pose.

**Il y a d'abord une proportion importante de femmes qui ne nous recontacteront pas à la suite de l'entretien** : toute une partie de la population touchée par notre service l'est via cette rencontre unique. Il ne s'agit pas d'un constat d'échec. Notre objectif n'étant pas de créer à tout prix un lien, lien qui d'ailleurs ne se mesure pas et ne se limite pas au nombre de rencontres sollicitées par les femmes rencontrées. Nous sommes au contraire convaincu-e-s que ces femmes repartent avec quelque chose. Simplement, en prenant acte du fait que certaines ne reviendront pas, ne font que passer, on peut se demander en quoi consiste notre intervention. Qu'est-ce qui se joue en une heure ? Comment puis-je au mieux mettre à profit ce temps précieux ?

---

<sup>2</sup> Lire sur notre site également *La dévictimisation au cœur de notre pratique*.

## Une mission minimale...

« Beaucoup des femmes que nous rencontrons sont dans un tel déni de la violence subie qu'elles doutent qu'il s'agisse de violence conjugale. Quand elles prennent contact avec l'extérieur, c'est bien souvent comme si elles venaient "vérifier" qu'elles sont dans ce cas ("je pensais que c'était normal"). » (Fr. Cherbit)

Quand on sait combien la domination conjugale vise au contrôle de la victime et passe par conséquent par son isolement progressif, on mesure mieux l'importance d'une première rencontre. A défaut de nouer un lien, on ne peut se permettre de rater le rendez-vous. Quelle serait dès lors la mission minimale que l'on peut se donner en tant qu'intervenant en violence conjugale ?

- Sans s'en contenter, nous intervenant-e-s ne devons pas banaliser le besoin simple de s'exprimer, le « ça m'a fait du bien de parler » des personnes qui quittent le bureau où nous les avons reçus. Avant tout, donc, **ouvrir un temps de parole libre et proposer une écoute ouverte**, attentive à ce qui s'exprime d'irréductible à mon savoir de professionnel. Pour entendre une souffrance et un sentiment d'injustice parfois à proprement parler *inouïs* jusque-là. Certes je peux souvent rattacher ces stratégies de contrôle de l'auteur, ces positionnements de protection de la victime à ce que je sais de la violence conjugale, à mes connaissances théoriques d'un phénomène universel. Mais en me laissant porter dans un premier temps par le rythme de la femme, **en intervenant peu** dans son discours si ce n'est pour la relancer ou demander une précision je découvre toujours une expérience et un mode de récit uniques (*idiosyncrasiques*).
- C'est seulement si l'on est conscient de ce que la femme qui nous fait face a pu exprimer de proprement personnel que dans un second temps il est possible de prendre avec elle du recul sur ce qui s'est dit. Car très souvent ces femmes disent leur vécu comme une suite d'anecdotes souvent de plus en plus violentes mais comme déliées les unes des autres. Elles cherchent alors à donner sens à chacun de ces faits pris isolément. Ce qui les épuise, parfois les rapproche de la folie<sup>3</sup>, et toujours assoit le pouvoir du compagnon. J'ai le sentiment qu'une grande part de ma mission, dans cette première heure d'entretien qui sera peut-être la seule, consiste à inviter la femme qui est/a été victime à **regarder les faits dévoilés d'un autre point de vue –celui, précisément, d'une femme victime**. Il s'agit de relier ce que l'auteur a tout intérêt à faire passer pour des faits ponctuels, sans rapport entre eux. Il s'agit de (commencer à) mesurer avec cette femme les conséquences des violences **prises dans leur ensemble**. Ainsi, très souvent nous constatons *ensemble* que de nombreux actes de violences ont pour point commun de **viser au contrôle** des faits et gestes, voire des pensées, de la victime. Que l'auteur soit ou non entièrement conscient du système de domination qu'il a imposé progressivement importe peu sur le moment : la femme victime de violence comprend, redécouvre ou vérifie qu'elle est victime de violence au sein de son couple, que ce qu'elle subit fait *sens* et s'inscrit dans un processus de domination conjugale dont profite l'auteur.

---

<sup>3</sup> Il serait sans doute passionnant de comparer l'analyse qui a été faite par H. Arendt de la domination totalitaire avec le fonctionnement de nombreux processus de domination conjugale basés sur la culpabilisation et l'incertitude totales (le surgissement à jamais inattendu de la violence, le « tout est possible »).

- Au long de cette seconde partie d'entretien, l'intervention fait place également à une **prise de position ferme** contre les violences subies. L'important ici est de rappeler la loi à la fois symbolique (tu as le droit comme tout être humain au respect de ton intégrité morale et physique) et sociale (définition de la violence conjugale adoptée par les instances nationales et internationales). Mais aussi de dire l'inacceptable sans se couper de la personne que nous voudrions aider. **L'enjeu est d'éviter de confondre, d'une part, positionnement moral fort et, d'autre part, jugement des parties concernées** (pour le dire vite : diabolisation de l'auteur et culpabilisation de la victime). Une femme doit pouvoir repartir avec des questions, peut-être même idéalement avec une idée plus claire de ce qui est injustifiable y compris dans le cadre *a priori* rassurant de sa vie privée, mais surtout sans se sentir coupable de rejoindre son compagnon ni de n'avoir pu dévoiler plus tôt ce qu'elle subit. Ce qui est en jeu au moment où nous prenons position, c'est véritablement le maintien de la possibilité d'une aide ultérieure. « Je sais que vous êtes là et que je peux faire appel à vous ».

Et ensuite ? Et bien ensuite qu'importe si le voyage en dévictimisation se prolonge sans notre aide directe tant qu'il a lieu. On sait que l'entretien aura joué un rôle, aussi modeste soit-il.

### **...portée par le récit de soi comme arme de changement**

*« En ce sens la capacité narrative constitue {une pré-condition pour rendre compte de soi et} un moyen d'assumer la responsabilité de ses actions » (J. Butler, p.12)*

**« Je voulais être hors de lui »**

Une seconde catégorie de femmes rencontrées décident (et ont la possibilité) de maintenir le contact. Quand elles reprennent rendez-vous (dans le cas des entretiens de face à face), **quand du temps nous est donné et qu'un lien de confiance se construit entre nous, le travail de dévictimisation peut être approfondi**. Le cœur de ce processus reste, en l'absence des résonances propres au groupe de parole ou à celle que pourraient partager mes collègues femmes, *le récit que la femme fait d'elle-même*. Le cadre de la permanence garantissant que ce récit trouvera une oreille attentive (plutôt qu'experte !) et la discrétion (« ça, tu le diras pas à ma sœur ? » demande Aïcha que sa sœur aînée, prévenante mais aussi autoritaire, a accompagnée et attend dans la pièce d'à côté). Autrement dit, ce que le cadre rend possible également c'est une reconnaissance par un tiers de la femme en tant qu'individu, en tant que sujet capable d'autonomie (on y revient).

**La reconnaissance est au cœur de notre travail de dévictimisation**. La femme qui vient à notre rencontre y est *exposée*, s'expose « dans sa vulnérabilité et sa singularité ». Le moment d'échange en entretien est celui d'un *je* avec un autre *je*, ce qui est tout sauf anodin. Il s'agit d'une nécessaire et salutaire *exposition* puisqu'elle succède le plus souvent à une tentative de l'auteur de privatiser la relation, de la jeter dans l'ombre, de cacher aux yeux du monde (de la société) les faits de violence et ses conséquences. Son contrôle a visé à soumettre la victime dans ce qu'elle a de singulier, de libre, d'incorrupible (comme dirait l'une de mes collègues). Donc de confisquer ou d'anéantir ce que nous appelons ici son *je*. La femme victime, progressivement, a vu se réduire jusqu'à un degré plus ou moins élevé ses possibilités d'exister hors des sentiers balisés par lui, autrement dit dans la rencontre avec d'autres individus. Son *exposition* aux autres s'était réduite à sa plus simple expression et avec elle les chances de porter un regard critique sur sa vie conjugale et d'exister indépendamment de

celle-ci, en tant que membre d'une société qui promeut (ou devrait promouvoir) l'égalité entre les humains.

L'entretien est donc un contexte où la femme est reconnue à différents niveaux et avant tout dans sa capacité à exprimer un point de vue (principe même de la citoyenneté). Plus précisément l'entretien est un temps, même bref, qui lui est laissé pour (continuer d') affiner au maximum une vision de soi personnelle. Le temps de la rencontre est un temps pour être « hors de lui », comme disait l'une des femmes rencontrées, et par conséquent une des étapes vers ce qu'on pourrait appeler la réintégration de soi (de mon point de vue l'expression « hors de lui » signifie ici « en moi » ou « avec moi »), la redécouverte d'un territoire propre par la femme. A travers un « récit de soi » d'abord centré sur le vécu de violence mais qui a l'occasion de s'ouvrir progressivement sur d'autres aspects de la vie.

**Et rendre compte de soi** - se raconter, prendre une position auto-réflexive -, **représente une double opportunité :**

- a) **Tout d'abord**, c'est une occasion pour la victime de se distancer d'une analyse des faits de violence qui impute ceux-ci à d'autres causes que l'auteur lui-même. Autrement dit, c'est aussi l'opportunité pour elle de **ne plus se considérer comme responsable des violences** et souffrances endurées. En effet, dans le dialogue avec l'intervenant, les justifications des violences par l'auteur peuvent apparaître pour ce qu'elles sont : des stratégies permettant de maintenir en place un système de domination au sein du couple.

« Des fois je me demande encore si c'est pas moi qui suis coupable d'être partie »

A propos des justifications de leurs actes par les auteurs de violences.

Au sein du couple, il y a des *disputes* sur les raisons d'un passage à l'acte. Le débat, selon nous, est biaisé par le rapport de domination qui régit la relation mais il peut néanmoins être perçu comme équitable par la victime. Et c'est là que jouent les justifications de l'auteur qui maintiennent le système en équilibre - justifications basées parfois sur des valeurs et croyances propres au groupe d'appartenance du couple et qui acquièrent à ce titre un certain crédit aux yeux de la victime. Un des enjeux des entretiens en dévictimisation, même longtemps après les faits, est de **diminuer l'impact des justifications** qui ont (eu) pour effet de déresponsabiliser l'auteur et, pour certaines d'entre elles, de faire porter le chapeau à la victime.

- b) Le récit que la femme fait de son histoire à la première personne et le dialogue qu'il initie permettent donc de mettre en lumière une vérité : en tant que victime, elle n'est pas responsable des violences subies. Mais, parallèlement, **se raconter implique également** pour cette femme **de se penser comme actrice** de son existence. La volonté de dénoncer les faits et le récit de soi, parce qu'ils convoquent une image de soi et donc des désirs propres, deviennent des armes pour se projeter dans le futur. Celle qui est/a été victime retrouve la possibilité de s'imaginer un avenir autre et - petit à petit - de développer des compétences nouvelles. Une véritable reprise de pouvoir peut alors succéder à la culpabilisation, le « je peux » au « j'aurais dû ».

## L'humanité comme une promesse

« Le futur à réaliser devient l'étalon auquel mesurer les insuffisances (du passé et) de la réalité présente » (Ph. Corcuff, p.67)

Cette reconquête d'un pouvoir sur sa vie passe par le récit de soi parce qu'il renferme des possibles sous la forme d'espoirs enfouis, d'aspirations jadis balayées par la violence. Proposer de fouiller dans ce que le passé, la jeunesse parfois, possède d'*émancipateur*, y chercher avec la femme les sources d'un futur *émancipé* : voilà un autre des objectifs du travail de dévictimisation.

Nous demandons « qui es-tu ? » ou plutôt nous proposons à la femme de se poser la question : « qui suis-je au fond ? » Ce retour sur soi semble sans doute naturel à certain-e-s d'entre nous mais il est exclu depuis longtemps pour la plupart des femmes que nous rencontrons.

**Nous les invitons à se raconter sous l'angle du « je peux », à se regarder à nouveau comme maîtresse de ses actes, de ses choix.** On peut d'ailleurs faire le pari avec Judith Butler que se raconter implique en soi cette possibilité d'action sur le monde. La première action est celle qui consiste à prendre ce recul sur son histoire et sur soi-même, d'elle découleront les choix futurs.

## Réappropriation et morale<sup>4</sup>

Il existe bel et bien, sous-jacent à l'entretien, un objectif de réappropriation de son destin par la victime (qui trouve ici une des occasions de se faire sociologue de sa propre histoire). Car de mon point de vue, ce que le cadre d'entretien peut (devrait) aussi rendre possible pour les femmes présentes c'est **d'établir (ou de rétablir) avec les normes une relation vivante**. Il y a la **moralité** qui nous forme, nous façonne en tant que sujet intelligible par les autres - les stéréotypes jouent ici leur rôle social positif: rendre le monde facilement appréhendable. Et il y a celle sur laquelle on peut s'arrêter, qu'on peut s'approprier en tant – précisément - que sujet. Se situer soi au cœur de l'ensemble des normes (et des stéréotypes) qui fondent ma société, ma culture. Y chercher des moyens de poser des choix parmi les formes possibles que peut prendre un sujet dans cette société donnée à un moment donné.

C'est en cela que la rencontre est un moment d'interpellation. (P)osant de façon plus ou moins explicite des questions telles que : en quoi crois-tu ? Quelle norme tacite ou non t'aide à avancer ou te maintient dans l'état de victime ? Quelles positions vas-tu pouvoir **te** donner que **les autres et toi** allez pouvoir reconnaître (et plus seulement *l'autre* {le compagnon auteur de violences} dont un des objectifs plus ou moins conscients reste de réduire sa compagne à son propre regard, devenu le seul qui compte) ? Au-delà des conditions sociales et particulières qui t'ont façonnée, qui es-tu ou, mieux encore, qui veux-tu devenir ?

En somme, là où l'auteur des violences, dans le meilleur des cas, est questionné par la moralité via un travail de responsabilisation (suite à une décision de justice ou une démarche volontaire) qui le force à se positionner en je, la victime, elle, a l'opportunité, parallèlement,

---

<sup>4</sup> Les quelques idées qui suivent sont très directement inspirées de la première partie du livre de Judith Butler, *Le récit de soi*, intitulée *Rendre compte de soi*. Et plus particulièrement du sous-chapitre nommé *Scènes d'interpellation* (pp.9-22).

de remettre en question les justifications utilisées par l'auteur, de les mettre à mal. **Elle peut alors se réapproprier leur contenu moral car celui-ci a perdu pour elle son statut d'évidence, c'est-à-dire de vérité incontestable. Pour d'abord se reconnaître en victime puis, qui sait, s'autoriser à vivre autre chose que ce à quoi elle a été assignée jusqu'alors en tant que compagne et en tant que femme.**

## **Pour conclure sans conclure, quelques réflexions**

- Avant de se retrouver face à elle-même, les regards qui croisent le sien - dont le nôtre, le mien, et la position morale qui l'accompagne (puisque notre intervention n'est pas neutre !) - offre à la femme venue à notre rencontre un espace pour se raconter et retrouver en son histoire d'autres positions (d'autres « façons d'être ») possibles.
- Idéalement, la dévictimisation en violence conjugale devrait permettre de retrouver des armes, dont la confiance et la dignité, nécessaires pour oser se confronter à soi à nouveau et pour croire en sa capacité à *se défendre par ses propres moyens*. Une exigence, un sens, un espoir à la source de notre intervention : l'*empowerment* de la victime.
- La femme victime se noie dans l'autre et avant tout peut-être dans ses mots, ses justifications, sa morale. Il s'agit bel et bien de sortir la tête hors de l'eau.
- Notre intervention, si elle possède sans aucun doute une valeur thérapeutique dans de nombreux cas, ne doit pas être confondue avec une thérapie. Il peut être important dans certaines situations de passer le relais à des services et personnes pouvant apporter une aide à plus long terme et/ou qui soit moins spécifique.

## **Bibliographie**

Judith Butler, *Le récit de soi*, coll Pratiques Théoriques, Paris, PUF, 2007.

Philippe Corcuff, *Philosophie politique*, coll.128, Paris, Nathan Université, 2000.

Framboise Cherbit, « Une violence spécifique : les violences conjugales », extrait de *Victime : du traumatisme à la restauration* (sous la direction de R.Cario), Paris, L'Harmattan, 2003.